

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 34-35

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

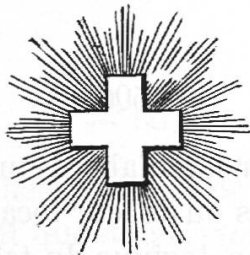
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 34-35.



LAUSANNE

2 septembre 1914.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *L'histoire à l'école primaire. — La formation du corps enseignant neuchâtelois. — Notes et Documents. — Course d'école. — Hygiène scolaire. — Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. Berne. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Simples leçons de choses (suite). — Dictées. — Causerie et rédaction. — Calcul oral. — Comptabilité. — Agriculture.*

L'HISTOIRE A L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Dans une série d'études groupées en un volume intitulé *L'école et l'enfant*, M. John Dewey, professeur de pédagogie à l'Université de New-York, traite, entre autres, du but de l'histoire dans l'éducation élémentaire. Les considérations qu'il expose sont d'une importance capitale. Dewey — avec ses élèves King et Miller — représentent une école pédagogique encore peu connue et qui mérite certainement de l'être. Nous nous proposons de mettre à la portée du public de langue française la pensée originale de Dewey par la traduction prochaine de ses principaux essais pédagogiques.

Nous nous bornerons à exposer ici le programme général d'histoire tel qu'il est suivi dans l'École d'application dépendant de l'Université de Chicago, et tel que l'a établi Dewey à la suite de recherches expérimentales nombreuses. Nous ne pouvons en effet développer comme il conviendrait les idées de Dewey qui justifient ce programme. Nous renvoyons les lecteurs que ce projet intéresse à la traduction intégrale de l'étude de Dewey.

Ce programme se divise en 3 parties. La première est destinée aux enfants de 6 à 9 ans, la seconde à ceux de 9 à 12, la troisième aux élèves de 12 à 15 ans.

Dans le but de donner à l'enfant de 6 ans l'intuition des diverses activités sociales et de les lui faire envisager avec une sympathie ac-

tive et intelligente, on leur fait d'abord étudier les *occupations typiques* des gens de leur pays ou de leur localité. C'est à peine de l'histoire au sens local et chronologique du terme.

Dès l'âge de 7 ans, on les initie à l'évolution de quelques *inventions* et on cherche à leur faire constater les effets de ces inventions sur la vie sociale.

De 8 à 9 ans, les enfants sont mis en présence des grands *mouvements de migration*, des *explorations* et des *découvertes* qui ont fini par amener les hommes en contact avec le monde entier.

Jusqu'à l'âge de 8 ans, l'enfant n'a pas affaire à un peuple particulier, à des personnes historiques déterminées, à des dates à retenir. Mais on cherche à introduire dans l'enseignement qu'on lui donne les facteurs individuels et à dramatiser par ce moyen les phénomènes sociaux. Les récits des grandes explorations et des grandes découvertes servent à opérer la transition (entre 8 et 9 ans) avec ce qui est local et spécialisé, dépendant de personnes déterminées vivant en des lieux et en des temps déterminés.

Dans la 2^e période — de 9 à 12 ans — les conditions locales et les activités définies de certains groupes d'individus prennent une place de plus en plus considérable. A ce moment l'enfant a acquis la capacité d'envisager les faits limités et positifs. Sa ville, son village, son pays, fournissent les matériaux d'études historiques de ces trois années scolaires.

Ici de nouveau la troisième année — de 11 à 12 ans — opère une transition. Elle s'occupe des connexions entre la vie de l'Amérique (par exemple) et celle des autres continents. A ce stade de ses études, l'enfant doit être en état de comprendre non seulement la vie sociale en général, ou même celle avec laquelle il est le plus familier, mais certains types entièrement différenciés et pour ainsi dire représentatifs, avec leur signification spéciale et l'apport civilisateur dont ils ont enrichi l'histoire universelle. C'est dans cette période des études historiques qu'on s'astreint à l'ordre chronologique et qu'on commence par l'histoire des vieilles civilisations méditerranéennes, pour descendre le cours des âges et atteindre les facteurs déterminés et différenciés de l'histoire contemporaine.

On constate aisément que ce programme général est inspiré par

une pensée centrale; l'enseignement de l'histoire à l'école primaire ne peut avoir d'autre but que de permettre à l'enfant une compréhension profonde et exacte des principes et des faits de la vie sociale dans laquelle il est plongé et de laquelle il doit devenir un facteur intelligent, conscient.

L.-S. PIDOUX.

LA FORMATION DU CORPS ENSEIGNANT

Rapport de la Section de Neuchâtel. Rapporteur : G. Strœle.

Ce rapport débute par l'exposé d'une hypothèse philosophique quelque peu décevante, en tous les cas inattendue. C'est celle du retour éternel envisagée déjà par les penseurs grecs, puis par Nietssche. Partant du fait que les forces agissant dans l'univers restent les mêmes, ils en considèrent aussi les effets nécessairement identiques. La naissance, la vie et la mort forment un cycle sans commencement ni fin. Notre humanité atteindra son plus haut développement, déclinera, puis disparaîtra pour faire place à une autre qui suivra exactement les mêmes étapes. Il n'y a pas de raisons pour que ces recommencements successifs ne se soient pas produits un nombre incalculable de fois et ne se répètent jusqu'à l'infini. En admettant cette théorie vraie, comme nous n'avons aucun souvenir de nos incarnations antérieures, nous pouvons admettre que nous nous sommes déjà rencontrés pour étudier le sujet même qui nous occupe. Cette hypothèse se présente naturellement à l'esprit si l'on réfléchit aux thèmes proposés à notre étude soit dans nos Conférences officielles, soit au sein de la Pédagogique. Ces thèmes forment une chaîne sans fin, réapparaissent à intervalles réguliers, sont envisagés sous le même angle, provoquent les mêmes discussions, donnent lieu aux mêmes conclusions; ces dernières, n'étant suivies d'aucune sanction ni réalisation, permettent après quelque temps de reprendre le même sujet de la même façon pour arriver au même résultat. On proclame de même toujours que nous sommes à une époque de transition, à un tournant de la pensée. Rien d'étonnant donc à ce que, tournant sans cesse, on revienne au point de départ. Tout ceci explique que le rapporteur ne se fait aucune illusion sur la portée de son travail. Si, dit-il, je soutiens que le corps enseignant est absolument à la hauteur de sa tâche,

que les résultats atteints dans nos classes ne peuvent être meilleurs, on me dira : « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse ! » Si je prétends que l'enseignement que nous donnons est aussi mauvais que celui que nous avons reçu, j'ouïrai un murmure désapprobateur. Nous sommes à la fois juges et partie ! Il est donc temps d'entrer dans le vif de la question.

* * *

La légende prétendait qu'un local de l'un de nos bâtiments scolaires était orné de cet aphorisme : Tant vaut le maître, tant vaut l'élève. L'importance extrême de posséder un corps enseignant d'élite n'échappe à personne. M. Cellérier dit dans un livre récent : « En pédagogie, tout ce qui se peut, ne se peut que par l'éducateur, par son influence sur l'enfant. S'il ne peut pas tout, son rôle montre qu'il est tout dans l'éducation. A toute époque, ces principes furent connus de tout le monde, et tous à l'envi les violent. Ce qu'il faut réformer, ce n'est pas la matière à enseigner, mais ceux qui l'enseignent. Parlons moins des programmes et plus des maîtres. On devrait concentrer sur eux tous les regards, non pour critiquer et épier, mais pour soutenir et encourager. Il est curieux à constater qu'alors que toutes les professions exigent un assez long apprentissage, l'une des plus difficiles d'entre elles, celle d'éveilleur d'intelligences, est exercée sur la simple preuve qu'on a emmagasiné et plus ou moins digéré une certaine quantité de connaissances. Ne soutenons pas que le seul apprentissage fructueux est celui que seul en face de sa classe le débutant fait en acquérant par sa propre expérience une maîtrise rapide. » Herbart l'a dit : « La pratique ne produit que la routine, la théorie seule nous enseigne à consulter la nature. Le praticien agit, réussit, échoue sans connaître les causes de son succès, de son échec. Un débutant favorisé par la chance conçoit dès la première heure des méthodes que de vieux maîtres ne soupçonnent même pas. » M. Bréal dit aussi : « Si quelques-uns, nés sous une heureuse étoile, acquièrent en enseignement une maîtrise peu commune, pourquoi cette habileté doit-elle se perdre avec celui qui la possède ? Pourquoi cette expérience doit-elle être regagnée à nouveau par chaque instituteur aux dépens des premières générations qui lui sont confiées ? Il faut donc

que celui qui entre dans l'enseignement connaisse les conditions du travail qu'il va entreprendre, les propriétés de la matière qu'il façonnera ; il ne faut pas qu'il ne laisse rien au hasard de ce qu'il peut faire avec méthode. Enfin il doit se pouvoir tracer une ligne de conduite sûre et motivée. »

Jusqu'en 1867, l'Etat ne s'occupa en aucune manière de la préparation des futurs instituteurs. C'est depuis 1848 qu'on exige un examen pour l'obtention d'un brevet de capacité, chacun étant libre de s'y préparer comme bon lui semble. En 1860, un message du Conseil d'Etat constate avec conviction que la meilleure loi, l'organisation la plus parfaite resteront inutiles si le corps enseignant n'est pas à la hauteur de ses fonctions par une culture suffisante. Ce message, traitant de la fondation d'une Ecole normale, disait déjà ce que nous disons aujourd'hui encore. On se borna à la Loi primaire et l'Ecole normale fut enterrée. On fonda, en 1867, le Gymnase cantonal, dans lequel une section pédagogique avec deux ans d'étude était instituée. La loi solaire de 1872 institue trois brevets de degrés différents. Aujourd'hui les produits lancés sur le marché, même expédiés au dehors, bien que sortant de six officines différentes, sont d'une qualité uniforme et sont cotés au même prix après avoir reçu l'estampille officielle qui garantit leurs mérites aussi nombreux que divers. En 1889, les terribles examens d'Etat, tout théoriques, permettent d'acquérir le Brevet de Connaissances. Après quatre ans de stage, nouvelle épreuve pour l'obtention d'un Brevet d'aptitudes, épreuve longtemps considérée comme une simple formalité. Enfin la loi de 1908 réduit ce stage à un an. Pendant ce temps, le Gymnase cantonal et sa section pédagogique se brouillent, puis se séparent définitivement en 1905. La section du Gymnase devient l'Ecole normale cantonale. Mais, elle n'est pas cantonale du tout, car avec l'esprit de clocher qui nous caractérise, on n'a jamais admis qu'un seul établissement instruisit les quelque 50 candidats au Brevet primaire qui chaque année se présentent. Il faut pour cela 6 écoles ! C'est un record dont les principaux inconvénients sont : a) un nombre trop restreint d'élèves dans chaque école ; b) une concurrence absurde,

de stupides jalousies qui les font se dénigrer les unes les autres ; c) des dépenses hors de proportion avec les résultats ; d) un manque d'estime et de connaissance qui fait que les éducateurs neuchâtois ne peuvent former une phalange unie et forte exerçant une influence utile sur les affaires scolaires. Donc, réclamons une Ecole normale cantonale unique.

Quelle est la valeur d'un instituteur qui débute dans l'enseignement ? Sans que ce soit un blâme, il faut bien constater qu'elle est bien médiocre. Les débutants sont à plaindre, non à critiquer. Rappelons-nous nos premières expériences. Et puis, il est fort difficile de jauger les connaissances qu'un maître transmet à ses élèves, il est délicat de critiquer sa méthode, ses aptitudes, de taxer l'influence d'un maître sur ses élèves. Il y a toujours possibilité de montrer que ces ouvriers ne sont bien souvent que de maladroits apprentis. Il suffit d'entendre les opinions de nos supérieurs hiérarchiques dont nous reconnaissons toute la compétence, et force nous est bien après les examens d'aptitude qui ont eu lieu dernièrement de convenir de la faiblesse des débutants. Une deuxième preuve de la préparation insuffisante des instituteurs, c'est la difficulté qu'ils rencontrent lorsqu'ils sont remplaçants. Enfin rappelons que le Jury présidant aux examens d'aptitude pédagogique en 1909 déclara que que les $\frac{3}{5}$ des candidats n'auraient pas mérité leur diplôme, — ce qui eut le don de nous faire sortir de notre apathie pour protester énergiquement. En 1910, la moitié des candidats échouaient. Reconnaissons que les observations du Jury étaient fondées. Il y a donc des lacunes dans la préparation professionnelle.

D'abord l'instruction n'est pas assez longue pour les futurs maîtres qui, à 18 ans, après deux années d'école secondaire et 3 de normale sont prêts à prendre la direction d'une classe. 18 ans, mais c'est le moment de consacrer encore une ou deux années, qui seraient les meilleures, à une préparation plus complète. Cette prolongation est une conséquence naturelle de l'évolution générale. Plus l'humanité progresse, plus le temps consacré à l'instruction doit s'allonger, la quantité et la diversité des connaissances indispensables augmentant sans cesse. On tend à retarder l'entrée en classe, on consacre plus de temps à l'éducation physique, les exi-

gences augmentent de toutes parts et dans tous les domaines l'âge d'entrée dans la vie est de plus en plus retardé.

Cette transformation ne pourra s'accroître indéfiniment, mais elle n'est pas encore exagérée puisque grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine la durée de la vie moyenne s'est augmentée. Qu'on ne charge pas prématurément un jeune éducateur d'une trop lourde responsabilité. Qu'on retarde à 20 ans l'âge requis pour l'obtention du diplôme permettant d'enseigner.

La culture générale des jeunes est insuffisante, conséquence de son peu de durée. Avec moins de hâte cette culture deviendrait plus solide, car il est nécessaire pour un bon maître d'avoir des clartés de tout et qu'aucun des grands domaines de la pensée ne lui reste complètement étranger. L'enseignement donné dans nos sections pédagogiques est naturellement susceptible de progrès non seulement en développements nouveaux mais en réductions et simplifications importantes. Par exemple l'étude des sciences naturelles est très négligée. Il manque au corps enseignant une pratique professionnelle élémentaire pour enseigner aux élèves les premières notions de ces sciences. Le rapporteur en donne pour preuve qu'il y a quelques années encore, à l'école normale cantonale, on enseignait la physique sans appareils et la chimie sans expériences ! Aujourd'hui la science est, dit Jules Dubois dans une récente étude pédagogique, l'autorité devant laquelle chacun s'incline. Elle est capable de mettre l'accord entre les hommes, elle a peu à peu assumé la direction de notre humanité en transformant son activité. A l'heure où tous les dogmes religieux et les théories métaphysiques sont attaqués, la science fournit à beaucoup d'esprits des explications suffisantes. L'acquisition des connaissances scientifiques procure des habitudes de réflexion et de jugement raisonné. Un 2^e point où le programme d'études de nos éducateurs est en défaut, c'est à propos d'un enseignement de la philosophie. Il en manque totalement. Nos jeunes maîtres devraient avoir une idée des principaux systèmes de la philosophie et ce cours s'attacherait particulièrement à la psychologie, car il est indispensable de connaître la méthode et les principes de cette science pour être pédagogue. Ces deux enseignements, scientifique et philosophique, permettraient aux jeunes instituteurs de dominer leur enseigne-

ment, de mieux séparer l'important du négligeable. Nos débutants sont pleins de bonne volonté, ils sont zélés, enthousiastes même, mais il leur manque trop souvent cette hauteur de vue, cette volonté consciente du but à poursuivre et ce jugement prompt et sûr, marque d'une intelligence maîtresse d'elle-même.

(A suivre.)

L. Q.

NOTES ET DOCUMENTS

L'enseignement du français en Suisse allemande

Les amis du génie français, de sa clarté, de sa mesure, de son bon goût, se plaignent quelquefois vivement de l'envahissement progressif de la science allemande, des méthodes allemandes — surtout dans ce qu'elles ont de lourd et de pédantesque — des manuels allemands qui s'introduisent souvent là où ils n'ont que faire.

Je trouve dans le petit volume qui réunit sept conférences données sous les auspices de la Faculté des lettres de Neuchâtel ⁽¹⁾, un fait qui justifierait à lui seul ces plaintes. Il est comique et navrant à la fois.

M. R. Nussbaum, ancien professeur à la *Realschule* de Zurich, a, par une petite enquête, découvert que sur 129 manuels et livres de la Suisse allemande, 111 venaient d'Allemagne. Cent onze, entendez-vous ?

Il y a mieux : M. Nussbaum, a vu entre les mains d'une élève de l'école supérieure de Lausanne, un classique français dans une édition allemande ! Passons sur ce dernier fait, isolé dans son énormité, et supposons qu'il s'agissait d'une pensionnaire des bords du Rhin qui avait emporté dans sa malle un manuel de la *Töchterchule*. Mais approchons-nous curieusement de ces cent onze manuels de français, puisque aussi bien M. Nussbaum nous y convie, et lisons la charmante préface de l'un d'eux, rédigée par M. le Professor, Doktor, Oberlehrer, Friedrich Marheinecke :

« Comme le long exercice de la charge de l'auteur a fourni matière à cette publication, qui a été écrite par petits et longs articles détachés, elle mène les lecteurs sur le terrain de l'école, qui recevait chacun d'eux dans la salle hospitalière et qui lui présentait des trésors de la plus haute importance pour toute leur vie ; la culture de l'esprit, l'éducation du caractère et du cœur, les habitudes de travail et d'ordre. Ce livre s'occupe de ce qui s'y rattache. Comment la pensée vint-elle à l'auteur de composer un tel livre dans la langue française ? Voici comment... »

Laissons — à regret — la genèse du chef-d'œuvre de M. Marheinecke, et glanons dans les 362 pages qui le composent les pensées que voici :

« Le menuisier est un grand travailleur, le haut fonctionnaire, incapable qu'il est d'exercer son emploi, n'y fait œuvre.

« Il faut enseigner le sentiment du devoir aux élèves en les éclaircissant. »

Enfin cette perle, pêchée dans le même livre, ou l'un de ses congénères :

¹ *Les leçons de français dans l'enseignement secondaire.* — Foyer solidariste, Saint-Blaise 1911.

« Les élèves ne doivent pas se laisser *enduire* en erreur. »
Et ce conseil d'esthétique matrimoniale :
« Vous devriez élire une belle fille pour votre femme. »
Grand merci du conseil, M. le Professeur, docteur !

Mais, demanderez-vous, d'où vient aux Allemands cette confiance de soi qui leur permet de telles audaces ?

Mystère de la psychologie des peuples.

Ces braves Germains s'imaginent, parce qu'ils ont rénové l'étude des langues romanes, qu'à l'étude du français moderne suffisent les mêmes moyens qui ont servi aux spécialistes d'un idiome disparu. La possession d'une langue et d'une littérature vivantes demandent autre chose que la patience et l'érudition !

W. M.

COURSE D'ÉCOLE

Il me paraîtrait utile de publier dans l'*Educateur*, sous la rubrique « Course d'école », des renseignements *exacts* sur des courses faites par nos classes primaires. Le maître, au retour de son excursion, enverrait à l'*Educateur* quelques données utiles et sûres. Le jeune régent puiserait dans cette rubrique avec plaisir, et le vieux, celui qui croit avoir tout vu, trouverait certainement de nouveaux buts de courses auxquels il n'avait pas songé.

Si ma manière de faire est admise, voici, comme premier article, les renseignements exacts sur la course que j'ai faite avec mes élèves les 12 et 13 juillet, au Moléson.

Course au Moléson.

Course en un jour et demi. Départ de Lausanne pour Palézieux et Châtel St-Denis à 2 h. 23 après midi. Montée en 3 $\frac{1}{2}$ h. au Chalet du Grand Plané. Arrivée à 8 heures.

Couche 20 cent. par personne.

Se lever 2 h. avant le soleil. Déjeuner et montée au sommet en 1 h. 20. Retour en Plané, et repos.

Départ de Plané à 9 h. Arrivée à Gruyères à 12 $\frac{1}{2}$ h. Dîner. Très bien reçu à l'hôtel du St-Georges ; vaste local, très belle vue. Visite du château : 10 cent. par enfant et 20 c. par grande personne.

Départ de Gruyères à 4 h. 38 par Bulle, Châtel, Palézieux. Arrivée à Lausanne à 6 h. 55. — Prix du billet : enfant au-dessous de 12 ans 1 fr. 35 ; au-dessus 1 fr. 85 ; grandes personnes 3 fr. 15.

Très belle course, pas pénible.

Saint-Sulpice, 15 juillet 1911.

A. PANCHAUD.

HYGIÈNE SCOLAIRE

Pour la onzième fois, les *Annales suisses d'hygiène scolaire* viennent de paraître et de ramener l'attention des autorités scolaires et du personnel enseignant sur la santé de nos enfants, le peuple de demain. — Certaines natures d'élite ont considéré la maladie et la souffrance comme des aiguillons bienfaiteurs ; Calvin disait : « Dieu, tu me plies, mais il me suffit que ce soit toi » et une femme bien

moins connue que le grand réformateur, Hortense Rey, écrivait dans ses mémoires : « Je bénis ma maladie, je lui dois ce qu'il y a en moi de meilleur ! » On en pourrait citer beaucoup de ces témoignages d'âmes vaillantes, à l'honneur de l'humanité et pour la consolation de ceux qui doivent souffrir. Il n'en reste pas moins vrai qu'on a, plus que jamais, raison de lutter contre la maladie et de former des individus forts pour une société forte.

Les *Annales* publient in-extenso toute une série de conférences et de rapports du plus haut intérêt. Ces travaux sont trop nombreux et trop longs pour qu'on puisse en faire ici un compte-rendu ; qu'il nous soit au moins permis de relever quelques points essentiels, de glaner un peu dans cette riche moisson et laissons parler les conférenciers eux-mêmes :

Dr Bleuler : « Dans le domaine de l'hygiène, on est loin d'avoir atteint le degré auquel nos connaissances nous permettent d'atteindre ».

« On soigne le corps, qui n'est qu'une moitié de l'enfant, et on oublie l'autre moitié, invisible, il est vrai, mais autrement importante. »

« L'hygiène doit être considérée comme une branche principale de l'enseignement ».

« Les pauvres souffrent moins de manque d'argent que de manque de réflexion ».

« Les gardiennes de l'avenir, de la religion et de l'hygiène sont les femmes ».

Dr Weber-Behly : « Apprendre à vivre hygiéniquement, inculquer l'habitude de la propreté, l'amour de l'ordre, la ponctualité, la domination de soi-même, l'obéissance, le sentiment du devoir : voilà les préoccupations d'une école-sanatorium ».

Dr H. Keller : « La tuberculose est contagieuse, quelquefois héréditaire, mais curable ». (Voilà qui est consolant !)

« Les grands pourvoyeurs de tuberculeux sont l'alcoolisme et la syphilis ».

Dr Staub : De 3 à 14 ans, l'individu contracte moins facilement la tuberculose que dans d'autres périodes de sa vie — (Avis à ceux qui ont trop peur de l'école).

« L'enfant doit apprendre qu'il n'est ni convenable, ni hygiénique de cracher à terre ».

Voilà certes des vérités qu'on ne répétera jamais trop ; et nous pourrions en allonger la liste, si nous ne craignons de lasser les lecteurs.

La doctoresse Elsbeth Georgi nous initie à ce qui se fait en Australie pour l'hygiène de l'enfant, et démontre combien il est utile de regarder au delà de nos frontières et combien nous aurions tort de croire que nous occupons le premier rang dans ce domaine : la Nouvelle Galles du Sud seule a assisté plus de 8000 enfants en 1909, l'Australie du Sud dépense annuellement jusqu'à 20 000 £ (500 000 fr.) pour ses enfants délaissés ; la conférencière a raison d'appliquer à l'Australie le mot de Goethe sur l'Amérique : « Amérique, tu as plus de chance que notre vieux continent ! »

Nous savons gré à M. le pasteur Bosshard de Zurich, dans son beau travail sur les « colonies de vacances » en 1909, d'avoir rappelé le souvenir du créateur de cette institution, le pasteur Walter Bion. C'est un sentiment réconfortant d'appréhender qu'il y a des hommes qui font de l'amour des autres le guide de leur vie

et dont on peut dire, quand ils ont disparu : « Toutes leurs œuvres sont nées de leur amour pour l'humanité ». Bion n'a pas semé en vain : En 1876, il forme la première colonie avec ses propres enfants ; en 1899, les villes suisses placent à la campagne 3300 écoliers et en 1909, ce nombre monte à 8186.

Rien n'est plus intéressant que de suivre cette marche progressive des « colonies » et l'émulation qu'elle fait naître entre les villes suisses. On ne se contente plus de placer les enfants dans des fermes, où la place et le confort manquent ; on veut avoir, et l'on a déjà, des bâtiments spéciaux (Zurich en possède trois ; Berne et Glaris ont aussi les leurs). Cependant la question se pose si l'on a raison de grouper ainsi les enfants pour les vacances, et si l'idéal ne serait pas au contraire de les placer par petites colonies dans des familles où l'on pourrait plus facilement s'en occuper et les occuper. Il y a là d'intéressantes *expériences à faire*.

Il s'est formé à St-Gall une société dont le but n'est pas seulement de fortifier les enfants par un séjour de quelques semaines à la campagne, mais de s'occuper d'eux physiquement et moralement pendant toutes les vacances de l'année ; la tâche est grande, compliquée, mais il paraît cependant que la *Ferienversorgung* est dans le vrai et marque par sa tentative un beau pas vers le progrès.

Les « colonies de vacances » ne suffisent pas, malheureusement, à procurer la santé à nos enfants. Il a fallu créer des sanatoriums spéciaux ; il en existe pour scrofuleux, pour rachitiques, pour anémiques ou faibles, pour tuberculeux, etc., au total une trentaine. Tous ces établissements font l'objet d'un beau rapport présenté par M. E. Brauchlin de Zurich.

Une question qui captive les hygiénistes de tous les temps, c'est celle de l'air et de la poussière des classes ; elle vient d'être étudiée avec une rare compétence par M. Silberschmidt, professeur à Zurich et par M. A. Schnetzler, ancien directeur des écoles de Lausanne. Le premier insiste surtout sur le fait que l'air des classes vaut d'abord ce que vaut l'air extérieur : il ne suffit pas de nettoyer et d'aérer les classes, il faut aussi surveiller le voisinage des bâtiments scolaires, tenir la rue propre, éviter la proximité des fabriques, habituer les enfants (ou plutôt les parents) à soigner les vêtements, coiffures et chaussures. — Le travail de M. Schnetzler, fait sous forme d'enquête, constitue une source précieuse de renseignements sur l'hygiène des classes et rendra les plus grands services ; l'auteur a voulu traiter son sujet à fond et l'a envisagé sous toutes ses faces : nettoyage, ventilation et chauffage des salles, planchers, crachoirs, tenue du matériel, tout est examiné soigneusement. M. Schnetzler, dont nous déplorons aujourd'hui la mort si prématurée et si tragique, a été un vrai ami de l'école.

Ce qui ressort clairement à la lecture des *Annales d'hygiène scolaire*, c'est que tous les spécialistes qui s'occupent de cette grande question sont d'accord sur ce point *prévenir vaut mieux que guérir*. C'est là l'idée primordiale, à laquelle il faut toujours revenir et qui doit servir de règle de conduite.

Chères et chers collègues, vous n'êtes pas oubliés par les hygiénistes scolaires, et c'est avec plaisir que je termine ces lignes en vous citant quelques recommandations faites spécialement pour vous :

« Plus que tout autre, sois modéré dans la boisson et l'usage du tabac ».

« Impose-toi chaque jour une promenade au grand air, une heure au minimum. »

« Un peu de gymnastique et des lavages d'eau froide ou tiède te feront le plus grand bien. »

« Ne néglige pas de te laver les mains, et surtout la bouche, au sortir de ta classe. »

Ça suffit pour aujourd'hui, mais si vous aimez l'idiome de Goethe, procurez-vous les *Annales suisses d'hygiène scolaire* et vous y trouverez une riche matière d'instruction et de méditation.

J. P.

CHRONIQUE SCOLAIRE

† Félix Gaillard-Pousaz.

Samedi 29 juillet, un nombreux cortège de parents et d'amis a rendu les derniers devoirs à M. Félix Gaillard-Pousaz, inspecteur de l'enseignement primaire pendant de nombreuses années, et qui avait pris sa retraite le 1^{er} juillet écoulé.

Au cimetière de Montoie, M. L. Beausire, chef de service, a, en termes émus, retracé la belle carrière du défunt ; puis M. le Pasteur Savary a prononcé une vibrante prière dans laquelle il a demandé à Dieu de susciter beaucoup d'hommes aussi vertueux que celui que l'on déposait dans la tombe.

L'*Educateur* du 22 juillet ayant déjà assez longuement parlé de la biographie de ce digne serviteur, nous n'y reviendrons pas ; mais au nom des instituteurs du 2^e arrondissement scolaire, nous tenons à rendre un juste hommage à ce travailleur infatigable.

Possédant au plus haut degré les dons du véritable éducateur : méthode, précision, simplicité, le défunt a fait à l'école un bien énorme en répandant à profusion, au cours de ses pérégrinations par monts et par vaux, de judicieuses directions et de bons conseils. Que de « jeunes » il a initié aux secrets de l'enseignement ! que de « vieux » il a tiré d'embarras !

Chez lui, les qualités du cœur allaient de pair avec celles de l'esprit. Un peu froid au premier abord, il ne tardait pas à mettre à l'aise tous ceux auxquels il s'adressait ; sa droiture, son amour du travail, sa jovialité qui ne se démentit jamais, pas même au moment où la maladie l'atteignit, inspiraient à chacun une confiance sans bornes. Conscientieux comme nul autre, d'une ponctualité exemplaire, Félix Gaillard-Pousaz a été un modèle, que tous, jeunes et vieux, feront bien de suivre. Sa vie tout entière a été consacrée au bien.

Qu'il repose en paix et que la terre lui soit légère.

Cz.

VAUD. — Une retraite. — C'est celle du « papa Michot », qui quitte l'enseignement après trente années de devoir fidèlement accompli. Entré à l'Ecole normale en 1877, Henri Michot obtint son brevet en 1881 ; il fut appelé la même année à diriger la première classe de Molondin, d'abord comme régent provisoire, puis ensuite à titre définitif. Il resta en fonction dans cette commune jusqu'en 1892, époque où il fut nommé à Crans. C'est dans cette dernière localité qu'il accomplit la fin de sa carrière pédagogique et c'est celle qu'il quitte pour prendre une retraite dûment méritée.

A Molondin comme à Crans, Henri Michot a laissé le souvenir d'un homme de devoir, d'une grande valeur morale, conscientieux jusque dans les plus petites

choses, d'un pédagogue éclairé. Il aimait les enfants, il aimait sa classe; c'était son vrai milieu, sa vie et avec quel enthousiasme il en parlait. Il y consacra tout son temps, toute sa force et ses cheveux ont blanchi dans son école. Henri Michot a joué un grand rôle dans nos conférences de district; ses conseils judicieux étaient toujours écoutés, car ils étaient marqués au coin du bon sens et de l'expérience. Nous, ses collègues, nous aimions le voir et c'était toujours un plaisir de causer avec lui. Il fut un membre fidèle et dévoué de notre S. P. V. et c'est avec plaisir que le Comité lui a remis son diplôme de membre d'honneur. Henri Michot ne nous quitte pas tout fait; il reste dans la contrée et nous pourrions continuer des relations intimes avec cet excellent collègue et ami. Il nous reste en effet, car il vient d'être appelé aux fonctions de Directeur de l'Asile des Vieillards de la Côte. Nous l'avons vu au milieu de « ses vieux », et comme il se sentait jeune encore! Puisse-t-il le rester longtemps, jeune de cœur, et exercer une action bienfaisante. C'est le vœu de tous ses amis.

*** **Un vœu.** — Par l'intermédiaire du Synode de l'Eglise nationale vaudoise, le Conseil du III^e arrondissement ecclésiastique a fait parvenir au Département de l'Instruction publique et des Cultes le vœu pour que des démarches soient entreprises en vue de l'enseignement de l'orgue et de l'harmonium à l'Ecole normale, ceci en se basant sur le fait que ces instruments se répandent de plus en plus dans nos églises et qu'il devient difficile de trouver des personnes qui soient à même de jouer. Nous ne saurions qu'appuyer ce vœu, car les membres du corps enseignant n'auront jamais trop de cordes à leur arc pour améliorer leur situation matérielle. De plus, avec un harmonium, ils auront moins de fatigue et plus de sûreté pour enseigner le chant à leurs élèves.

*** **Un autre vœu.** — A propos du recensement, nous écrit-on de Poliez-le-Grand, serait-ce aller trop loin que de demander au Bureau fédéral de statistique de bien vouloir communiquer directement les résultats aux instituteurs? L'école tirerait de ce tableau un profit immédiat en rectifiant les chiffres de population dans les manuels de calcul et de géographie. Jusqu'ici ce travail a été ou négligé ou fait un peu au petit bonheur. La chose nous paraît d'autant plus désirable que les corrections ne sont possibles aux éditeurs qu'avec un nouveau tirage.

Nous transmettons ce vœu au Comité de la S. P. R. qui pourra l'examiner et cas échéant faire les démarches nécessaires pour la Suisse romande.

A. DUMUID.

JURA BERNOIS † Joseph Carnat. — Joseph Carnat, instituteur de la classe supérieure de St-Brais, est décédé le 10 août courant après de longues souffrances vaillamment supportées. Originaire de Glovelier, où il était né le 25 juillet 1861, il avait fait ses études à l'école normale de Porrentruy. Son brevet porte la date du 15 mars 1882. Il débuta le 1^{er} mai de la même année à l'école inférieure de Saint-Brais et il passa à l'école supérieure en 1888. Carnat a donc passé toute sa carrière pédagogique dans le petit village des Franches-Montagnes, où il avait fondé une famille heureuse qui pleure son chef. C'était un instituteur laborieux, consciencieux, qui arrivait à d'excellents résultats. C'était en outre un caractère

qui savait discerner le vrai, le bon, le beau et qui a lutté avec énergie pour réaliser un but éducatif élevé.

Au bord de sa tombe, M. Surdez, instituteur à Saignelégier et président du synode libre des Franches-Montagnes, a retracé la vie du collègue aimé et a adressé à sa famille les regrets de la population et du corps enseignant. En outre les instituteurs du district ont exécuté un chœur de circonstance.

Carnat a représenté pendant de longues années le district des Franches-Montagnes dans le comité général de la Société pédagogique jurassienne. Il a rempli les fonctions d'officier d'état-civil et de secrétaire communal à Saint-Brais.

Son curé et président de commission scolaire a porté sur l'instituteur et éducateur un jugement plus que sévère dans un journal de Porrentruy. Il ne nous convient pas d'ouvrir une polémique sur une tombe fraîchement fermée, mais nous pourrions citer des faits qui, sans commentaire, illustreraient les luttes que notre collègue a eu à soutenir dans l'intérêt d'une bonne éducation de la jeunesse.

H. Gobat.

BERNE. — Société des instituteurs du canton de Berne. — Le nouveau Comité central du B. L. V. qui compte plus de 3400 membres a été constitué comme suit : *Président* : M. Fritz Graber, instituteur à Thoun; *Vice-président* : M. Meury, directeur du prog. à Neuveville; *Autres membres* : M. R. Blaser, instituteur à Berne; M. Bürki, instituteur et grand conseiller à Oberbalm; M. Joh. Moser, instituteur à Biglen; M. Prêtre, maître au progymnase à Bienne; M. Ad. Schneiter, instituteur à Bienne; Mlle C. Meyer, institutrice, à Interlaken; Mlle Schneider, institutrice, à Diessbach; Mlle Wolf, institutrice, à Lotzwil.

Le Jura-Nord n'a pas encore nommé le membre du C. C. qui doit remplacer Mlle Piquerez. M. Otto Graf, maître secendaire à Fraubrunnen, a été élu comme secrétaire permanent du B. L. V. Il entrera en fonction le 1^{er} octobre 1911 pour remplacer M. le Dr Froesch.

Exposition nationale suisse en 1914. — Le *Bund* propose de construire, dans l'enceinte de la prochaine exposition nationale de Berne, un bâtiment scolaire modèle qui servirait aux besoins de la ville fédérale, à la clôture de cette grandiose manifestation. Cette maison d'école donnerait asile à l'exposition scolaire et les locaux seraient probablement suffisants si l'on pouvait y annexer une halle de gymnastique. Il ne s'agirait pas de construire un palais scolaire, mais un bâtiment de grandeur moyenne répondant aux exigences des quartiers à desservir. La ville de Berne devra quand même construire à l'avenir des maisons d'école sur la rive gauche de l'Aar, en particulier dans le quartier de la Länggasse, pour l'enseignement secondaire. Il faut donc espérer qu'une entente pourra se faire entre la direction de l'exposition et les autorités municipales pour offrir aux visiteurs une maison d'école répondant aux exigences modernes de l'enseignement public en Suisse. Ce qui devrait distinguer ce bâtiment, c'est la simplicité traditionnelle de notre pays, la beauté des lignes, la disposition rationnelle des locaux, les installations sanitaires modernes, la décoration intérieure sobre et de bon goût. Un concours entre les architectes suisses donnerait lieu à un grand nombre de projets, dans lesquels il serait facile de trouver un bâtiment scolaire répondant aux exigences du programme et pouvant

dès lors abriter la jeunesse scolaire de la ville fédérale. Par ses installations de tout premier ordre, cette maison d'école aurait une influence directe sur les constructions scolaires futures de notre pays.

Ce serait là une vraie leçon d'intuition pour les autorités scolaires, les architectes, les amis de l'enfance et de la jeunesse. C'est pourquoi nous nous associons de cœur au projet soulevé par le *Bund* en souhaitant qu'il soit réalisé.

H. Gobat.

BIBLIOGRAPHIE

Eléments d'instruction civique à l'usage des écoles secondaires du Canton de Vaud, par E. Kupfer, maître au collège de Morges.

Il aurait été opportun de remettre la publication de ce manuel au moment où la réorganisation de notre pouvoir judiciaire serait terminée.

Ce point réservé, il faut louer M. K. de la façon dont il présente à notre jeunesse, dans ses grandes lignes, les institutions qui nous régissent; il s'écarte des sentiers battus; il procède du simple au composé, du concret à l'abstrait.

Les maîtres chargés d'enseigner cette branche — chacun sait combien cet enseignement est aride — lui sauront gré d'avoir renoncé à maintes nomenclatures inutiles.

L'auteur s'efforce de faire vibrer la corde patriotique; il cultive chez nos jeunes gens le civisme que nos journaux trouvent si souvent tiède; il a fait œuvre éducative et patriotique.

Souhaitons à ce petit manuel tout le succès qu'il mérite.

L. G.

Choix de lectures, par A. Mironneau. — Cours préparatoire. Librairie Armand Colin, 1911. Prix : fr. 0,80. Un vol. in-8°, 92 gravures inédites, cartonné.

C'est, après le syllabaire, le premier livre des petits. Il renferme un choix de petits morceaux très intéressants, animés et variés de ton et d'allure. Les gravures, amusantes et instructives, sont comprises sans peine par des enfants de sept à huit ans.

Les lectures des vingt premières pages sont « syllabées » de manière à servir de transition entre le livret méthode et le livre de lecture proprement dit. Chaque leçon est suivie d'exercices comprenant l'explication des mots difficiles, des questions sur les idées, un sujet de devoir écrit.

L'auteur, actuellement inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine, a déjà publié deux cours élémentaires (premier et deuxième degrés) et un cours moyen de *Lectures* dont l'*Educateur* a donné en son temps un compte-rendu très favorable. Ce nouveau cours ne le cède en rien aux précédents. U. B.

La Géographie économique de la Suisse, (120 pages, prix 2 fr.), que vient d'éditer la librairie Payot s'adresse non seulement au corps enseignant des Écoles de commerce, mais rendra des services nombreux au personnel enseignant primaire et secondaire tout entier. Elle a pour auteurs MM. Spreng, professeur à Berne, et Sautebin, directeur à Montier. Bien documentée, pourvue de bonnes cartes et suffisamment illustrée, elle se recommande par la clarté de l'exposé et la sûreté des statistiques. Trop longtemps, ces développements, pourtant indis-

pensables, ont fait défaut à notre enseignement. Il importe que dès l'école nos enfants aient des notions précises, non seulement sur les régions physiques ou la place des localités, mais qu'ils n'ignorent plus les grandes lignes de la vie économique de notre pays : acquisition des produits naturels, leur transformation et leur perfectionnement et enfin leur mise en circulation. Nous ne pouvons que recommander le manuel de MM. Spreng et Sautebin au bon accueil du corps enseignant

P. D.

Nationalökonomie. — Gemeinverständliche Einführung in die Elemente der Volkswirtschaft, von Albert Stucki, Hauptlehrer am Technikum Biel, 340 pages. Prix : 3 fr. 50 cartonné. (Chez A. Francke, éditeur, Berne.)

La culture moderne réclame impérieusement des connaissances générales sur les grandes questions d'économie politique qui agitent les partis et les peuples. Ce n'est pas sans cause que les gymnases, les écoles normales et certaines écoles professionnelles ont admis dans leur programme les éléments de la vie économique des nations. Or voici un livre qui, s'abstenant des considérations théoriques et abstraites auxquelles nous étions habitués jusqu'ici, nous conduit directement dans la vie pratique et la saisit dans ses manifestations les plus intéressantes.

Toutes les grandes questions économiques de notre temps y sont l'objet d'explications claires et précises ; l'auteur, et c'est là son principal mérite, reste constamment objectif et laisse parler les faits de la vie sociale que nous avons tous les jours sous les yeux. Puis l'exposition de ces faits est à toute occasion illustrée par de riches matériaux statistiques qui donnent au lecteur les moyens d'établir des comparaisons personnelles et suggestives d'idées nouvelles.

La première partie du livre traite successivement des besoins de l'homme, de la production (travail et capital), de la circulation (échanges et moyens de transport), de la distribution (salaires, syndicats et associations) et de la consommation. L'historique des théories économiques est présenté dans une seconde partie. Nous recommandons vivement à tous les collègues au courant de la langue allemande l'étude de ce volume qui se termine par des « Exkurse » dans une quantité de domaines de la vie économique, dont nous n'avons parfois que des connaissances bien imparfaites.

Th. MÖCKLI.

Lust u. Lehr. — *Fibel für schweizerische Volksschulen.* — Ce petit livre, édité par la maison Orell Fussli de Zürich, a été introduit cette année à titre obligatoire dans les écoles du canton de Soleure. Il est très bien conçu, joliment illustré, et il fera la joie des petits écoliers appelés à s'en servir.

L'auteur, M. A. Annaheim, s'inspire de la méthode naturelle : écriture, lecture, dessin marchent de pair dans son enseignement.

A. B.

Le Tireur suisse et *Le Départ du jeune montagnard*, deux chants à 2 voix. musique de G. Angerer, paroles françaises de Ch. Ecklin. Editeur : Hug, frères et C^o, Zurich. Prix : 15 c. ; par 50 exempl. 10 c.

Les mélodies, d'une inspiration franchement populaire, sont bien écrites et sonnent agréablement. Sauf quelques fautes de prosodie, le texte français s'adapte heureusement à la musique. Ces chants peuvent convenir aux élèves du degré intermédiaire.

H. L.

PARTIE PRATIQUE

Degré inférieur.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (suite).

Le jardin.

Le jardin est un coin de terre où l'on cultive des légumes et des fleurs. Il est situé près de la maison, du côté le plus exposé au soleil. Le jardin est un enclos, c'est-à-dire qu'il est entouré de murs, de barrières, ou de haies, afin que les animaux n'y puissent pas pénétrer; ils y causeraient des ravages. On peut entrer dans le jardin par une porte.

Le jardin est divisé en carrés par des allées ou petits sentiers. Dans les carrés les jardiniers et les ménagères cultivent des légumes nombreux : salades, laitues, choux, oignons, carottes, haricots, pois, etc. Une partie du jardin est réservée aux fleurs ; les violettes, les pensées, les lis et les roses y répandent leur parfum.

Pour que le jardin donne, du printemps à l'automne, d'abondantes récoltes, il faut qu'il soit bien arrosé et débarrassé des mauvaises herbes. L'enfant laborieux aide sa mère dans ce travail facile.

DICTÉES. I. — Le jardin est un coin de terre où l'on cultive des légumes : des salades, des laitues, des choux, des carottes, des oignons, des pois, des haricots, etc. On y trouve aussi des fleurs comme les violettes, les pensées, les lis, les roses, les œillets, etc. Le jardinier laboure, arrose et nettoie le jardin.

II. — Les jardins sont grands. Les légumes sont verts. Les carottes sont jaunes. Les oignons sont blancs. Les pois sont nourrissants. Les lis, les roses, les violettes sont parfumés. Les jardiniers sont laborieux et souvent fatigués le soir.

GRAMMAIRE. — Accord de l'adjectif, (suite).

Le mur du jardin *est* haut.

Les murs des jardins *sont* hauts.

La fleur du bouquet *est* parfumée.

Les fleurs des bouquets *sont* parfumées, etc.

Le verger.

Le verger est un espace de terrain couvert d'herbe verte et d'arbres fruitiers. Il est situé près de la maison, aux environs du jardin potager. Le verger peut être ouvert ou enclos de haies et de barrières.

Au printemps, le sol du verger se couvre d'un joli gazon bien fin et bien doux. Dans ce gazon l'on voit apparaître des fleurs parfumées : des perce-neige, des primevères, des violettes, etc. L'herbe tendre du verger est fauchée pour servir de nourriture au bétail. En mai, les arbres se couvrent de fleurs roses et blanches ; les oiseaux bâtissent leurs nids dans les plus hautes branches. Le verger est alors plein de vie et de gaieté.

En automne, le verger nous offre des fruits en abondance; nous y cueillons les

pommes, les poires et les noix que nous conservons pour l'hiver. Dans cette provision de fruits, la part du pauvre est faite largement.

DICTÉES. I. — Le verger est couvert d'herbe verte et d'arbres fruitiers. Il est situé près de la maison. Le verger est souvent entouré d'une haie ou d'une barrière. Au printemps le verger se couvre d'un joli gazon bien fin et bien tendre.

II. — Paul aime à se promener à l'ombre du verger. Au printemps, il découvre dans le gazon de jolies fleurs parfumées : perce-neige et violettes. En automne, il cueille des fruits juteux et sucrés : prunes, poires et pommes.

GRAMMAIRE. — Etude du pronom.

Le pronom remplace le nom.

Paul se promène dans le verger ; *il* cueille des fruits aux arbres. *Il*, qui remplace le nom de Paul est *un pronom*, etc.

La prairie.

La prairie est une étendue de terre située autour des villes et des villages. Elle est recouverte durant toute la belle saison d'un ravissant tapis de verdure. Ce tapis est formé par des milliers de brins d'herbe, au milieu desquels s'épanouissent des fleurs aux couleurs variées, et qui changent suivant les saisons. Au printemps, l'on voit apparaître les primevères, les pâquerettes, les cardamines. En été, s'ouvrent les renoncules, les trèfles, les esparcettes, les marguerites, les scabieuses, les sauges. Plus tard, vers l'automne, la prairie se couvre de colchiques violets et délicats.

La prairie doit nourrir le bétail du paysan. C'est pourquoi on la fauche à plusieurs reprises pour donner aux animaux son herbe savoureuse. Cette herbe est distribuée aux bestiaux fraîche encore ou après avoir été séchée et transformée en foin. — La prairie est parfois entourée de haies ; elle est arrosée par de petits ruisseaux.

DICTÉES. I. — La prairie est une étendue de terre près des villages et des villes. Elle est recouverte d'herbe et de fleurs. Au printemps, il y a des primevères, des pâquerettes, des cardamines. En été, je vois des renoncules, des marguerites, des trèfles. En automne, la prairie a des crocus violets.

II. — La prairie nourrit les animaux domestiques : le cheval, l'âne, la vache, le bœuf et le mouton. On fauche l'herbe de la prairie plusieurs fois durant la belle saison. On donne cette herbe fraîche au bétail ; on la sèche aussi pour en nourrir, durant l'hiver, les habitants de l'étable.

GRAMMAIRE. — Etude du pronom (suite).

La prairie est une étendue de terre ; *elle* est couverte d'herbe. *Elle*, qui remplace prairie est un pronom. *On* fauche l'herbe de la prairie plusieurs fois par année. *On*, qui remplace le nom d'un paysan, est aussi un pronom.

N.-B. — Ici peut se placer une petite leçon concernant la distinction à faire entre *on*, pronom et *ont* verbe *avoir*, mais seulement avec des élèves avancés.

Le champ.

Le champ est une surface de terre qui s'étend le long de la prairie, autour des villages et des villes. Il est le plus souvent rectangulaire ou carré, mais peut être aussi de forme irrégulière.

Le champ doit nourrir la famille du paysan. Au printemps et en automne, le laboureur retourne soigneusement la terre de ses champs avec la charrue. Il y amène beaucoup d'engrais, fumier ou poudres chimiques. Il y sème ensuite du blé, du seigle ou de l'orge ; il y plante des pommes de terre ou des légumes : carottes, raves, choux, etc.

Le champ, bien cultivé, donne d'abondantes récoltes. Pour obtenir ce résultat l'homme ne doit épargner ni son temps, ni son labeur. Le champ de l'homme laborieux est fertile, celui du paresseux demeure stérile.

DICTÉES. I. — Le champ est une surface de terre labourée. Le cultivateur y répand de l'engrais ; ensuite il retourne le sol avec la charrue ; après ce travail, il ensemeence le champ, c'est-à-dire qu'il y répand des graines de blé, de seigle, d'orge ou d'avoine. Il y plante aussi des pommes de terre et des légumes.

II. — Les paysans cultivent les champs avec soin. Ils labourent, ils sèment au printemps. Souvent ils bêchent la terre et enlèvent les mauvaises herbes. En automne ils récoltent ce que les champs ont produit. Les champs des hommes laborieux sont fertiles, mais ceux des paresseux sont stériles.

GRAMMAIRE. — Le pronom (suite).

Ils, pluriel de *il*. — *Il*, remplace une seule personne. — Le mot *ils*, remplace plusieurs personnes.

Le laboureur cultive son champ ; *il* sème ; *il* herse. — Les laboureurs cultivent leurs champs ; *ils* sèment ; *ils* hersent, etc.. C. ALLAZ-ALLAZ

SOUVENIRS D'UN MAÎTRE D'ÉCOLE ALLEMAND (suite).

DICTÉES

Degrés moyen et supérieur.

La punition.

VI. Autour de moi, beaucoup de personnes prônent divers remèdes et s'en vont en discutant.

L'aïeul a déjà repris son aiguille. Il lève la tête et la tourne de mon côté : je lui souris doucement de dessous mon large bandeau de ouate et de linge blanc. Il ne dit pas un mot, se lève, tend le bras vers la paroi, et, d'une tablette en corniche, au-dessus de la porte, comme on sort une épée du fourreau, en tire une verge souple et ferme, et la tend à mon père.

Il a désobéi et doit en recevoir la marque qui le fasse s'en souvenir, dit le vieillard sévèrement. Le père regardait hésitant, tantôt la mère, tantôt l'aïeul ; enfin il me dit : « Viens ici ! Tu dois apprendre à obéir. Je t'ai défendu de grimper sur l'échelle du fenil. » Je me serrai anxieusement contre la mère qui dit tout bas au père : As-tu perdu la tête ? Puis, montrant au grand-père mon menton : « Cette marque-là n'est-elle pas suffisante ? »

REMARQUES — Montrer la sévérité des parents, insister même et faire voir que de nos jours, dans beaucoup de familles, les enfants sont les maîtres : ils font ce qui leur plaît. On a dit et redit que l'on devait prendre les enfants par

la douceur, mais ça ne réussit pas toujours. Demander à la classe si on pense que le gamin sera fouetté.

Beaucoup de personnes prônent. Ouate, coton fin et soyeux. De dessous, pas de tiret. Fenil, lieu où l'on serre le foin ; fener. Verge, gaule, baguette. Fourreau, étui servant d'enveloppe.

COMPOSITION : Une punition méritée.

VII

Le grand-père secoua la tête.

— Non ! grâce à cela, il sera plaint et traité en héros. Pour sa désobéissance, tu lui feras une bonne petite soupe, tu lui caresseras les joues et le dorloteras dans tes bras. Cela le rendra de nouveau désobéissant à la première occasion.

— Amène-le ! dit mon père, plutôt un enfant mort qu'un enfant gâté. Il doit apprendre à obéir ponctuellement, ou bien ce sera son malheur.

La douleur et le chagrin sur le visage, mais sans plus résister, la mère me laissa glisser de son sein. Trois fois la gaule siffla dans l'air ; je poussai un sourd gémissement puis la mère me reprit dans ses bras.

Maintenant, les grands auront leur affaire. Tirés d'un coin de l'étable, où ils se tenaient blottis à terre, ils furent amenés l'un après l'autre. Leurs hurlements les précédaient, annonçant leur arrivée, mais ne leur servaient pas à grand'chose. Six fois, sur le dos de chacun, la baguette fit sa ronde, puis elle se tint en repos et fut remise dans un coin.

— Vous devez vous amuser, mais aussi obéir, dit le père après son exécution.

REMARQUES. — *Et le dorloteras*, le *tu* est sous entendu. *Ponctuellement*, jusqu'à un point près. Homonymes de *sein* : sain, saint, cinq. *Leur servaient*, *leur* est pron. pluriel de lui. *Grand'chose*, grand' pour grande. *Exécution*, pour correction ; mise à mort d'un condamné. Faire observer la sévérité de cette phrase : *Plutôt un enfant mort qu'un enfant gâté.*

Les conséquences de l'accident.

VIII. Les deux jumeaux se tinrent bien sagement assis dans un angle de la chambre, et moi derrière le poêle, dans le vieux fauteuil. J'étais très heureux et fier de voir combien chacun s'inquiétait de moi, m'interrogeait et me traitait tendrement. Je n'y étais guère habitué.

Le lendemain, je me plaignis en buvant mon lait de ce qu'il y avait dedans de petites pierres qu'il me fallait avaler et qui me restaient au gosier. La mère voulait me persuader que cela n'était pas, mais je n'en démordais point.

« Maintenant, j'en tiens une », m'écriai-je en sortant de ma bouche... un éclat de dent, puis encore un autre, et de nouveau un autre. Ma chute m'avait broyé trois molaires, et c'était une bonne fortune que la langue n'eût pas été prise entre ces tenailles ; elle eût été dédoublée. La tête avait tenu bon ; elle doit être solide. La blessure du menton ne tarda pas à se guérir. Il n'en est resté qu'une cicatrice, qui, plus tard, a souvent gêné le rasoir de l'homme fait.

Telle a été ma première équipée, une hardie chevauchée sur un bidet de paille. C'est là mon plus ancien souvenir, mais très nettement gravé dans mon esprit.

REMARQUES. — Nos plus anciens souvenirs remontent souvent à nos premières années. Interrogez les élèves : ils se souviendront d'un incendie, d'un baptême, d'un enterrement, d'un jouet, d'une fouettée, etc.

Poêle, fourneau, chambre ; ustensile de cuisine. *Dedans*, de dent. *Rauque*, enrroué. *N'eût*, au pluriel n'eussent. *Chevauchée*, de cheval, tournée faite à cheval. *Bidet*, petit cheval de selle.

Les principes du grand'père.

IX. Le grand'père était sévère, autoritaire, mais juste et conséquent. Il eût plutôt donné sa vie que ses principes. Ses principes, en matière d'éducation, n'étaient pas nombreux : Obéissance absolue, véracité et application. Il faut un maître pour commander, disait-il, et les autres n'ont qu'à obéir. Quand chacun fait ce qu'il veut, tout va à la dérive. Avec les menteurs, on ne sait jamais à quoi s'en tenir. On tâtonne de droite et de gauche, sans voir clair, ni avancer. C'est pour travailler qu'on est dans le monde. Qui travaille ne fait point de sottises, ni de mauvais tours ; il devient économe, il prospère et est heureux par-dessus le marché.

NOTA. — Apprendre par cœur les principes du grand'père.

(A suivre).

L. J. M.

CAUSERIE

Le dévouement

Que de fois sans doute ce mot est tombé sous nos regards ! Nous l'avons rencontré à plus d'une page de notre Histoire ; nous le trouvons dans les journaux, à la colonne des faits divers. Bien rarement nous cherchons à deviner la somme d'énergie que réclament de tels actes. Il pourrait peut-être y avoir intérêt à entretenir de ce sujet nos enfants. Comme entrée en matière, je rappellerai deux traits (à lire en classe) :

Le feu avait consumé une mosquée à Constantinople. Le sultan Amurat II, soupçonnant les chrétiens d'être les auteurs de l'incendie, en condamna à mort un grand nombre. Un des plus jeunes qui marchait au supplice avec fermeté s'écria : « Je ne regretterais point la vie si je ne laissais une mère pauvre qui n'a de soutien que moi. » A peine un autre chrétien a-t-il entendu ces mots que, fendant la foule des spectateurs, il s'écrie : « Moi, je n'ai point de mère ! » Il se jette aux pieds du sultan, obtient la grâce de remplacer le condamné et jouit, en mourant pour lui, du bonheur de le rendre à sa mère.

Passons au second trait.

Un jour qu'il visitait une ménagerie, l'empereur de Chine vit soudain un ours échappé de sa loge courir dans sa direction. Tous les courtisans s'enfuient, à l'exception d'une jeune fille qui, sans hésiter, se jette entre le souverain et l'animal. L'ours s'avance toujours, promène quelques instants des regards farouches sur les visiteurs consternés, qui n'avaient pas eu le temps de se sauver, puis, par un hasard providentiel, retourne tranquillement dans sa loge. L'empereur, étonné de la hardiesse de la jeune fille, lui demande ce qui a pu la porter à

s'exposer à un si grand danger. « C'est que si ma vie importe peu au bonheur et à la tranquillité de l'Etat, la vôtre lui est nécessaire. »

Le dévouement est une disposition de notre âme à rendre service en subordonnant nos intérêts à ceux du prochain, le sacrifice volontaire de notre temps, notre argent, notre bonheur, notre vie. L'homme qui est capable de se dévouer ne calcule ni la peine, ni le danger ; il est prêt à tout immoler sur l'autel du sacrifice. C'est une des plus belles formes du courage uni à la charité. Où la cupidité même recule devant l'imminence du péril, le dévouement triomphe. Je n'en veux pour preuve que ce bel exemple donné par un magistrat dans un incendie qui menaçait une troupe de prisonniers parmi lesquels le typhus exerçait ses ravages. C'en est fait : ni les cris désespérés, ni les récompenses promises ne vaudront la délivrance aux captifs. « Eh bien, s'écrie le préfet du département, ce sera moi qui irai à leur secours. » A ces mots, il pénètre dans la prison, enlève sur ses épaules un de ces malheureux, le met en sûreté, court en chercher un second. Son exemple, plus puissant que ses promesses, lui fait des imitateurs et la plupart des prisonniers sont sauvés.

Est-il nécessaire d'allonger la liste des traits de dévouement, nous n'avons qu'à regarder autour de nous. Voici un brave qui se fait traîner par un cheval emporté ; voici une échelle qui se dresse contre la muraille croulante d'une maison en flammes. Voici la longue procession des missionnaires, des explorateurs qui portent la civilisation, au péril de leur vie, au prix de mille souffrances, chez des peuples barbares. Songez aussi aux trésors de dévouement dépensés par le soldat, le savant, l'ouvrier enfin, qui accomplit régulièrement et avec plénitude sa tâche quotidienne. Ah ! certes, il est réconfortant d'assister à une telle éclosion de vertus à côté de la poussée du vice qui rend parfois le monde haïssable !

Les gens qui se signalent par une action d'éclat cèdent à une inspiration subite, un mouvement d'enthousiasme propre à exciter leur zèle et leur courage. Dans une circonstance critique, ils arrachent à la mort sa proie : leur mérite est grand, mais moins peut-être que s'il s'agit de héros plus obscurs et souvent plus ignorés. Je pense ici aux sacrifices volontaires faits à la famille : aux filles pauvres qui renoncent au mariage pour soigner un père, une mère malades ou infirmes, pour nourrir et élever des frères, des sœurs, des neveux, pour leur assurer péniblement les avantages dont elles sont elles-mêmes privées. Je songe ensuite aux domestiques qui renoncent à leurs gages pour continuer à servir leurs maîtres ruinés, et qui, tout en les entourant de soins dévoués, conservent encore à la maison un reste de bien-être. Ces humbles, en maintenant et sauvant des familles au prix de leur propre bonheur, ménagent à la Société des réserves d'activité future. Je les admire d'autant plus que ce ne sont ni les médailles, ni les mentions honorables qui révèlent leurs noms à l'humanité. Toute leur gloire consiste à se montrer prodiges d'efforts et de renoncements pour sauver le monde, lui permettre de durer.

L'affection seule engendre ces dévouements-là. Aussi n'essayez pas d'offrir une récompense à ces anges de la miséricorde ; avec Chamfort, ils vous diraient : « La récompense des belles actions est dans le cœur de celui qui les a faites ; il semble qu'en nous les payant, on nous les ôte. » Puisse l'exemple de toutes ces âmes nobles en susciter beaucoup de pareilles.

Rédaction

PLAN : 1. Introduction. — 2. Un trait de dévouement. — 3. Ceux qui se dévouent. — 4. Enthousiasme et affection. — 5. Mérite; récompense.

LS BOUQUET.

CALCUL ORAL

Degré supérieur, 1^{re} année.

Etude du pour cent

1. Quel est le 1 % de fr. 100, 300, 900, 1200, 2400, 9600, 10 000 ?
(fr. 1, 3, 9, 12, 24, 96, 100)
2. Prendre le 1 % de fr. 450, 750, 825, 1250, 185, 917.
(fr. 4,50; 7,50; 8,25; 12,50; 1,85; 9,17)
3. le 2 % de 200, 400, 800, 1500, 4800, — 450, 750, — 875, 925 — 1515, 1265 litres ?
(4; 8; 16; 30; 96; 9; 15; 17,50; 18,50; 30,30; 25,30 l.)
4. Le 3 % de 400, 700, 1500, 2800, 7500, — 450, 950, 1250 kg. ?
(12; 21; 45; 84; 225; 13,50; 28,50; 37,50 kg.)
5. Quel est le 4 % de 500, 900, 1250, 750, 2500, 3750 ?
(20; 36; 50; 30; 100; 150)
6. Prendre le 5 % de 200, 800, 1400, 2800, 4200, 720, 840 g.
(10; 40; 70; 140; 210; 36; 42 g.)
7. Le 1/2 % de fr. 600, 1000, 1800, 2600, 4600, 900, 720, 5680 ?
(fr. 3; 5; 9; 13; 23; 4,50; 3,60; 28,40)
8. Le 1/4 % de fr. 400, 800, 3600, 120, 140, 920, 8200 ?
(fr. 1 — 2 — 9 — 0,30 — 0,35 — 2,30 — 20,50)
9. Le 4 1/2 % de fr. 800, 2800, 3600, 6000, 7200.
(fr. 36 — 126 — 162 — 270 — 324)
10. Le 3 1/4 % de fr. 400, 1200, 1800, 60, 92
(fr. 13 — 39 — 58,50 — 1,95 — 2,99)
11. Le 10 % de 900, 9000, 7800, 8500, 1230 (90 — 900 — 780 — 123)
12. Le 25 % de fr. 200, 800, 2400, 8400, 48, 96.
(50 — 200 — 600 — 2100 — 12 — 24)
13. Un marchand achète un cheval pour fr. 1250 et le revend avec un bénéfice de 4 %. Quel est le prix de vente ?
(fr. 1300)
14. Une maison valant fr. 25000 rapporte le 6 %. Combien cela fait-il ?
(fr. 1500)
15. Un village comptait à l'avant dernier recensement 1800 habitants. La population a augmenté du 5 %. Combien a-t-il maintenant d'habitants ? (1890)
16. Un agriculteur a encavé en automne 250 q. de pommes de terre. Combien pèsent-elles au printemps, si elles ont perdu le 4 % de leur poids ? (240 q.)
17. Un négociant reçoit 10 sacs de café de 65 kg brut chacun. La tare étant de 2 %, quel est le poids net total ? (637 kg.)
18. Un employé qui gagnait fr. 250 par mois a été augmenté du 4 %. Que retire-t-il maintenant ? (fr. 260)
19. Une troupe de 1600 soldats a eu après une longue course 25 % de malades. Combien d'hommes sont valides ? (1200)

20. On a dû vendre avec 15 % de perte une marchandise qui avait coûté fr. 2,40 le kg. Combien revend-on le kg. ?

(fr. 2,04)

M. à L.

COMPTABILITÉ

Quelle a été la dépense moyenne des fournitures scolaires pour chaque élève du degré supérieur des écoles primaires du canton de Vaud, en 1910, d'après les données ci-dessous extraites des comptes de l'Etat.

Il a été distribué aux 15 100 élèves de ce degré les manuels suivants :

1114	Emery, Nouveau-Testament, 2 ^e édition, à fr. 0.52 l'exempl.	(fr. 579.28).
3816	» » 3 ^e » » 0.98 »	(fr. 3 739.68).
5488	Dupraz et Bonjour, Lecture » 1.10 »	(fr. 6 036.80).
5437	Larive et Fleury, Grammaire » 0.87 »	(fr. 4 730.19).
5191	Recueil de calcul écrit » 0.42 »	(fr. 2 180.21).
5206	Rosier, Géographie » 1.52 »	(fr. 7 913.12).
5075	» Histoire » 1.40 »	(fr. 7 105.—).
2648	Corthésy, Instruction civique » 0.30 »	(fr. 794.40).
7993	Dutilleul et Ramé, Sciences naturelles » 1.— »	(fr. 7 993.—).
2385	Déverin-Mayor, Economie domestique » 0.30 »	(fr. 715.50).
639	Schacht, Allemand Sprachbüchlein » 0.52 »	(fr. 332.28).
761	» Deutsche Stunden » 1.80 »	(fr. 1 369.80).

De plus, les petites fournitures, cahiers, crayons, plumes, gommes, etc. se sont élevées à fr. 56 960.32 pour les 46 485 élèves de nos écoles et les fournitures pour l'enseignement du dessin à fr. 15 649.21 pour le même nombre d'élèves.

SOLUTION : Manuels. . . . fr. 43 489.26 soit par élève (15 100) fr. 2.88

Fournitures courantes fr. 56 960.32 » (46 485) fr. 1.23

» de dessin fr. 15 649.21 » (46 486) fr. 0.34

Dépense moyenne par élève du degré supérieur. fr. 4.45

CONCLUSION : Enfants, soignez vos effets scolaires.

M. à L.

AGRICULTURE

Attelage de la vache.

Les petits cultivateurs font travailler la vache. Lorsque le travail est modéré, la vache se porte très bien ; mais si on la fatigue, le lait diminue, prend mauvais goût et n'est pas bon pour la fabrication du fromage. La vache qui a travaillé ne doit pas être traitée en rentrant à l'écurie, mais une heure après, lorsqu'elle est reposée et tout à fait calmée.

La vache rend de grands services pour les petits charrois, pour les sarclages surtout, car moins lourde que le bœuf, elle est aussi très adroite pour passer entre les raies.

Dans la Suisse allemande, on les voit, attelées à deux, mener le purin, traîner la charrue, et même tirer gaiement la faucheuse. Soyons doux avec les vaches et apprenons-leur à travailler.

L.-J. M.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Places au concours

INSTITUTEURS. — **Arnex s/Orbe** : Fr. 1600 et autres avantages légaux ; 1^{er} sept. — **Burtigny** : fr. 1600, logement, jardin, 8 s. hêtre, 4 s. sapin et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 1^{er} sept. — **Chavornay** (2^{me} classe mixte) : fr. 1600, indemnité de fr. 300 pour logement, fr. 20 pour jardin et 4 s. bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 1^{er} sept. — **Gressy** : fr. 1600, logement, jardin, plantage, 4 s. bois et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 1^{er} sept. — **Chevilly** : fr. 1600, logement, plantage et bois nécessaire au chauffage de la classe d'école ; 8 sept. — **Provence** (Nouvelle-Censière) : fr. 1600, logement, jardin, plus 8 s. de hêtre et 200 fagots ; 8 septembre.

INSTITUTRICES. — **Mont-le-Grand** : Fr. 1000 et autres avantages légaux ; 5 sept. — **Ormonts-Dessus** (2^{me} classe de Vers-l'Eglise) : fr. 1000, fr. 20 d'indemnité de plantage, logement et 10 s. hêtre, à charge de chauffer la salle d'école : 8 sept. — **Provence** (semi-enfantine) : fr. 750, logement, jardin, plus 2 s. hêtre et 200 fagots à l'usage de l'institutrice ; 8 sept.

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

DU CANTON DE VAUD

Les examens en vue de l'obtention du **diplôme spécial pour l'enseignement primaire supérieur**, prévu par la loi du 15 mai 1906 sur l'instruction publique primaire, auront lieu à l'**Ecole normale vers le milieu de septembre**. Un avis ultérieur indiquera les dates exactes.

Les candidats doivent adresser leur demande d'inscription au Département de l'Instruction publique, service de l'instruction, jusqu'au 9 septembre, à 6 heures du soir.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

GYMNASE SCIENTIFIQUE CANTONAL

Baccalauréat ès-sciences, session d'automne.

Les examens de cette session commenceront le 23 septembre.

S'inscrire jusqu'au 16 septembre au bureau de la direction, en acquittant la finance d'inscription.

GYMNASE CLASSIQUE CANTONAL

Ouverture de l'année scolaire

Lundi 4 septembre

INSCRIPTIONS : classe de seconde, à 2 h.
classe de première, à 3 h.

H 34 231 L



Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les
membres de la S. P. V. l'es-
compte spécial de

10%

sans aucune majoration, nos
prix modérés sont tous mar-
qués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



Complets



EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix
suivants par suite de marchés avantageux ;

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr.	1.—
Cotonne	100 »	»	0,90
Percalé imprimée	80 »	»	0,60
Flanelle cretonne	80 »	»	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4,75
Linette fil	80 »	»	1,10
Canevas	58 »	»	0,75

Net, franco et au comptant, expédition de suite.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPÀ successeur
GENÈVE

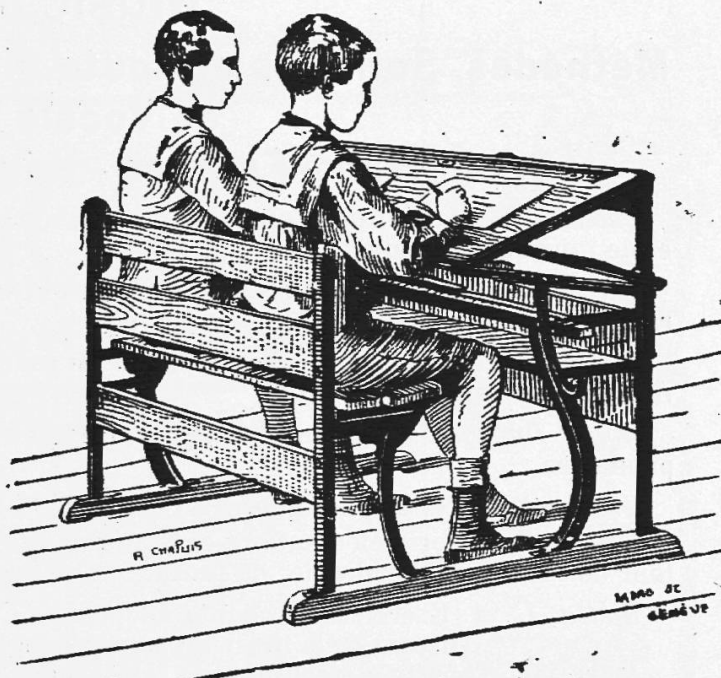
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

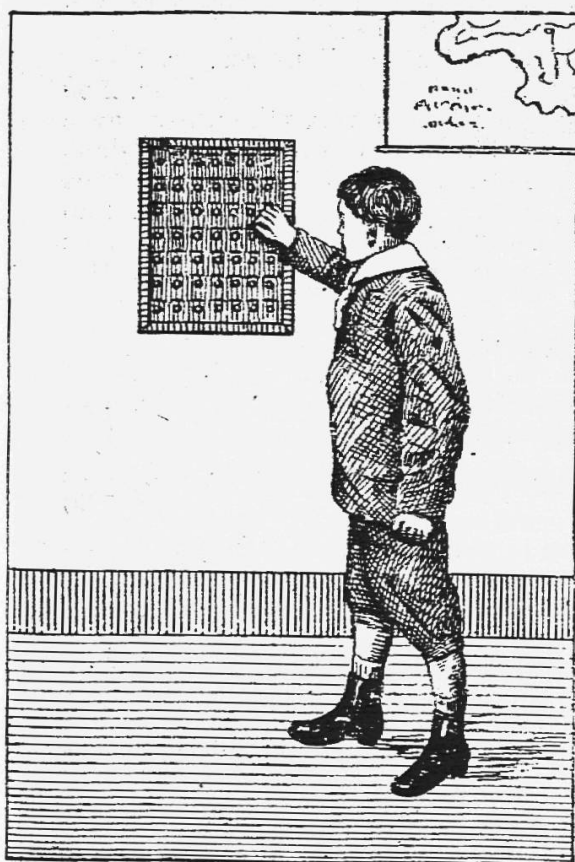
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vade-mecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Froebel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeures jusqu'à 3 dièses et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayer, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales. fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcaillhou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kœckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FÆTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — Nos 36-37

LAUSANNE — 16 septembre 1911.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIEUSE -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Editions classiques ATAR, Genève

VIENNENT DE PARAÎTRE :

- Appuhn, Charles*, prof. **Eléments de morale sociale**. 1 vol. in-16, 230 pages. fr. 2.—
- Appuhn, Charles*, prof. **Lectures de morale personnelle**. Vol. in-12, 280 pages. fr. 2.—
- Brisset, L.* **Sciences physiques et naturelles**. 1 vol. in-16, 456 pages ; nombreuses illustrations. fr. 2.50
- * *Carnoy, H.*, prof. **Le docteur Cornélius**. Voyages, aventures et mésaventures d'un savant chez les Sioux. Illustré par P. Kauffmann. fr. 3.50
- Denis, Jules*. **Manuel d'enseignement antialcoolique**. Vol. in-16, cartonné, illustré de 77 figures et de 8 planches lithographiques, nouv. édition. fr. 2.—
- Lacabe-Plasteig*. **Géométrie expérimentale** appliquée aux travaux de la femme. Coupe, Couture, Dentelle, Dessin, Ouvrages de fantaisie. 1 vol. 250 pages ; nombreuses illustrations. fr. 3.—
- L'Homme, Mme.* **Cours de travail manuel**. Coupe, Couture, Lingerie, Modes, Travaux d'Art. Vol. in-16, 220 pages ; nombreuses illustrations. fr. 2.—
- Malapert-Paulin*, prof. **Leçons de philosophie**. Tome I : Psychologie. 1 vol. in-8, 490 pages. fr. 5.—
- Malapert-Paulin*, prof. **Leçons de philosophie**. Tome II : Morale, Logique, Métaphysique. 1 vol. in-8, 590 pages. fr. 5.—
- Marti et Mercier*. **Livre de lecture** à l'usage des écoles primaires de Genève, degré supérieur. 106 illustrations. fr. 3.—
- Massoulier, Pierre*, prof. **Cours de chimie**. Tome I. 1 vol. de 300 pages ; nombreuses illustrations. fr. 2.75
- Massoulier, Pierre*, prof. **Cours de chimie**. Tome II. 1 vol. de 420 pages ; nombreuses illustrations. fr. 3.50
- Mermet, A.*, prof. **Exercices pratiques de chimie**. Tome I. 1 vol. in-8 de 800 pages avec 378 figures. fr. 9.—
- Mermet, A.*, prof. **Exercices pratiques de chimie**. Tome II. 1 vol. in-8 de 900 pages ; nombreuses illustrations. fr. 9.—
- Pellat, H.*, et *P. Sacerdote*, prof. **Cours de physique**. Tome I. 1 vol. in-8, 400 pages ; nombreuses illustrations. Notions préliminaires et pesanteur ; équilibre des liquides et des gaz ; chaleur. fr. 3.50
- Pellat, H.*, et *P. Sacerdote*, prof. **Cours de physique**. Tome II. 1 vol. in-8, 550 pages ; nombreuses illustrations. Optique, électricité et magnétisme. fr. 4.—
- Pellat, H.*, et *P. Sacerdote*, prof. **Cours de physique**. Tome III. 1 vol. in-8, 420 pages ; nombreuses illustrations. Chute des corps, Unités, Notions de thermodynamique, Changements d'états, Généralités sur les mouvements vibratoires, Phénomènes périodiques en acoustique, optique et électricité. fr. 3.50
- Roy, Mme*, prof., et *Malapert*, prof. **Psychologie appliquée à la morale et à l'éducation**. 1 vol. in-8, 272 pages. fr. 3.50

* Fait partie de la Collection « MA JOLIE BIBLIOTHÈQUE ».

Envois franco par retour du courrier.

Jeune instituteur secondaire

ayant fait des études universitaires et désirant se perfectionner dans la langue française

cherche dans ce but position

Offres sous **Qc 5575 Q** à **Haassenstein et Vogler, Bâle**

Librairie Payot & Co., Lausanne.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

- Henri Sensine.** Grammaire élémentaire de la langue française, fr. 1.25
— Grammaire concrète de la langue française avec la collaboration de M. Jean Bonnard. fr. 2.50
- E. Küpfer.** Eléments d'Instruction civique à l'usage des Ecoles Secondaires du Canton de Vaud, fr. —.96
- J.-B. Maillard.** Résumé de Grammaire anglaise, fr. 0.70
- Ouvrages adoptés pour les Ecoles secondaires par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.**
- Henri Sensine.** L'emploi du temps en français ou le mécanisme du verbe. Méthode à l'usage des étrangers, avec 95 exercices pratiques. 6^{me} édition revue et augmentée, fr. 2.—
- Constant Dutoit.** Cours élémentaire de Physique à l'usage de l'enseignement secondaire, avec 190 figures fr. 2.50
- Ami Simond.** Les Verbes français conjugués sans abréviation fr. —.75
- Spreng-Sautebin.** Géographie Economique de la Suisse, illustrée de 30 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques en noir et en couleur fr. 2.—
- Paul Maillefer.** Abrégé d'histoire générale à l'usage de l'Enseignement secondaire et primaire supérieur. Ouvrage illustré de 100 gravures en noir et de 8 cartes en couleur. fr. 2.50
- Docteur Albert Barraud.** Les oreilles de nos enfants. Résultats de l'examen oto-rhino-laryngologique des enfants des Ecoles primaires de Lausanne fr. 1.—
- Annuaire de l'Instruction publique en Suisse 1911** publié par François Guex, Directeur des Ecoles Normales du Canton de Vaud, Professeur de Pédagogie à l'Université de Lausanne. 1 vol. (in-8°).

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice. Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

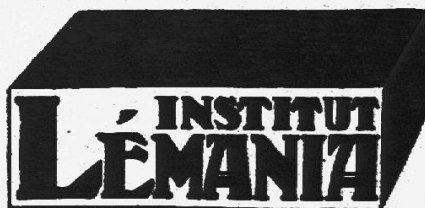
Excédent total disponible plus de fr. 15.993.000.

Fonds total plus de fr. 121.827.000. Assurances en cours plus de fr. 237.107.000

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Jeune étudiant (Suisse allemand)

cherche dans la famille d'un instituteur de préférence de la Suisse romande, **accuell** pour se perfectionner dans la langue française, où il pourrait recevoir leçons dans quelques branches. Adresser offres avec prix sous **Ec 3695 G. a Haasensteln & Vogler, St-Gall.**



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

VAUD

NOMINATIONS :

Dans sa séance du 28 août 1911, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Adolphe Blaser, actuellement maître de sciences commerciales à l'Ecole de Commerce, administration et chemins de fer, en qualité de directeur de cet établissement, pour la période administrative courante, échéant au 31 décembre 1913.

Mlle Amélie Besse, en qualité de maîtresse secondaire à l'Ecole supérieure de Ste-Croix, ce, à titre provisoire.

Ecoles primaires

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes a sanctionné les nominations suivantes :

INSTITUTEURS. — MM. Gollier, Jaques, à Payerne. — Gerber, Jean, à Frenières (Bex). — Bornand, Oscar, à Crans. — Gallay, Aloys, à Mézières. — Burnier, Paul, à La Tine (Rossinières). — Jacot, Marcel, à Boussens. — Cosandai, Edmond, à Yverne. — Reymond Charles, à Romanel s. Morges. — Leyvraz, Benjamin, à Novalles. —

INSTITUTRICES. — Mlles Vaucher, Susanne, à Renens-gare. — Jaccard Madeleine, à Ste-Croix.

Marmillod Rose, maîtresse d'école enfantine à La Tour-de-Peilz.

Fondation Berset-Müller

Une place est vacante à l'asile de Melchenbühl près de Berne. Cet établissement est destiné aux instituteurs et institutrices, âgés de 55 ans, ayant pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans au moins, et aux veuves des instituteurs.

Les demandes d'admission accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs, d'un certificat médical et des certificats constatant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans, doivent être adressées à M. le directeur Schenk à Berne, jusqu'au 25 septembre prochain.

Pour les règlements avec des indications plus détaillées, s'adresser à la Chancellerie du Département de l'Intérieur.

H6900Y

La Commission.